



Aux Portes-en-Ré, le jeudi 23 juillet 2026.

Objet : convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 20 août 2026

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré qui se tiendra :

**le jeudi 20 août 2026 à 10 H 00 très précises
dans la salle polyvalente des Marais de la Prée
6, place des Marais de la Prée 17880 LES PORTES-EN-RE**

avec l'ordre du jour suivant :

- Point 1 : désignation du Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire et contrôle de la validité de sa tenue.
- Point 2 : rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.
- Point 3 : budget de l'exercice du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.
- Point 4 : politique à adopter vis-à-vis des adhérents de l'association n'ayant pas payé leur cotisation de l'exercice précédent ou des exercices précédents.
- Point 5 : rapport moral du Président incluant la présentation des procédures en cours, des travaux et des études de l'année sur les finances des cinq communes de l'ancien Canton Nord de l'Île de Ré, de la Communauté de Communes de l'Île de Ré ; réponses aux questions des adhérents.
- Point 6 : renouvellement statutaire du mandat de trois membres du Conseil d'Administration.
- Point 7 : questions diverses.

Pour mémoire :

- cette Assemblée Générale Ordinaire se déroulera conformément aux statuts de l'association disponibles sur son site Internet à l'adresse : http://www.adc-nordiledere.com/images/pdf/STATUTS_2015.pdf,
- pour faciliter le travail de notre Trésorier et accélérer l'accès à la salle de réunion, merci de bien vouloir anticiper, au maximum, le paiement de votre cotisation 2026 / 2027,
- un parking gratuit est disponible à côté de la salle polyvalente des Marais de la Prée (entrée par la route de la Pointe à Chabot).

Dans l'attente de vous accueillir à cette Assemblée Générale Ordinaire, nous vous prions, Madame, Monsieur, de bien vouloir accepter l'expression de nos respectueuses salutations.

**Le Président de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré
Loïc BAHUET**

P. J. : annexe à la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 20 août 2026.
pouvoir de représentation à l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 20 août 2026.
appel de votre cotisation pour l'exercice 2026 / 2027.